maître d'ouvrage

Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Décentralisation
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Nouvelle-Aquitaine

15 rue Arthur Ranc - CS 60539
86020 Poitiers Cedex

établi par :
le Chef de projet

Bordeaux,

le ....

Andréas CARDINAUD

vérifié par :
le Chef du SIR

Bordeaux,

le ....

Mathias RACHET

A62- Aménagement de voie réservées

VUE EN PLAN

maître d'œuvre

direction interdépartementale
des routes Atlantique

service ingénierie routière Aquitaine
Cité administrative 2 rue Jules Ferry 33090
Bordeaux Cedex

<Paris/Lyon
Echangeur 19
PS
Portique Da 30
Portique Da 40
Radar à déplacer
Portique Da 40
LC =130m
PAU 2
0.3
0.4
Toulouse>
BAYONNE
BASSIN d'ARCACHON
MÉRIGNAC
VILLENAVE d'ORNON
A10 PARIS
A89 LYON
BORDEAUX
BÈGLES
GARE St JEAN
500 m
250 m
PS
Av. Fernand Coin
ZAU existante à reprendre
PAU 4
1.6
1.7
1.8
1.9
PMV 4 Régulation vitesse
Mis en service 01/2025
A62
2
2.1
2.2
2.3
PS - Av. du Général de Gaulle
PS
Rue Truchon
ZAU à créer
3
PI
Rue de Plombart
PS
Rue du courdouney
ZAU à créer
4
PS
Rue de la Pontrique
A62
5
4.9
>100ml
5.1
5.2
Biseau d'insertion
75 ml
5.3
Biseau d'insertion
75 ml
5.4
Voie d'insertion 200 ml
5.5
5.6
5.7
PMV 2 Régulation vitesse
ZAU à créer
PAU
Echangeur 1
Rue des Marguerites
Toulouse>
ZAU à créer
Potence à déplacer
Echangeur 1
PS - D214
ZAU à créer
A62
7
PS - Rue du Milan
ZAU à créer
A62
8
PS - Av. du Sablé d'Expert - D108
ZAU à créer
A62
9
Toulouse>
Voie réservée
TAXIS
Voie réservée
TAXIS
Voie réservée
TAXIS
Echangeur 1.1
PS - RD1113
A62
10
PMV 1 Régulation vitesse

Les photos des vues aériennes sont positionnées avec un léger décalage par rapport aux données topographiques terrain (données couleur jaune).

Ecran sur GBA à démolir (250m environ)
et à décaler si nécessaire
Portique (3u) à reprendre
Perte de BAU sur 500m environ (BDD)

Vérifier la faisabilité de positionner un portique avec la présence d'un écran acoustique en place

Vérifier la faisabilité de positionner un portique avec la présence d'un écran acoustique en place

Les photos des vues aériennes sont positionnées avec un léger décalage par rapport aux données topographiques terrain (données couleur jaune).

Abaissement de la vitesse de 130 à 50km/h
par des panneaux automatisés (pas de 200m)

Les photos des vues aériennes sont positionnées avec un léger décalage par rapport aux données topographiques terrain (données couleur jaune).